

Rapport annuel 2010

ATE Fribourg - cp 67 - 1701 Fribourg - www.ate-fr.ch

EDITORIAL

Chères et Chers membres de l'ATE section Fribourg,

Un vent printanier soufflerait-il sur la mobilité fribourgeoise ? Les mentalités en la matière seraient-elles en train d'évoluer dans la bonne direction ? Dans l'exercice de mon mandat de secrétaire politique de section, j'ai le privilège d'être au front. C'est pourquoi j'ai envie de partager avec vous les signes que je perçois comme annonciateurs d'espoir et de changements. Adeptes du vélo, des déplacements à pied, des transports publics, réjouissez-vous ! La révolution à la sauce Fribourgeoise a commencé. Son corollaire en sera, nous l'espérons et nous l'attendons tous depuis si longtemps, une meilleure qualité de vie dans un environnement mieux respecté.

Voici quelques exemples : Les citoyens de Fribourg-ville, récemment sondés dans le cadre de la révision de leur PAL (plan d'aménagement local) réclament plus de transports publics, plus de mobilité douce et moins de voitures. Les communes de Granges-Paccot et d'Attalens notamment, désirent développer des zones 30 km/h. La presse parle régulièrement de financement des transports publics, d'augmentation de cadences, de RER fribourgeois. Dans les plénums, on discute de requalification d'espaces publics et urbains. Notre coordinatrice cantonale pour le « PEDIBUS » est louée publiquement par deux Conseillères d'Etat lors du colloque national traitant du chemin de l'école. La nouvelle gare de St-Léonard sera, sauf retard, mise en service en 2013. Les projets routiers pour contourner Guin et Marly sont contestés par un groupe d'experts. Ceux-ci rappellent, à l'instar de l'ATE qui l'avait déjà dit et écrit à nos autorités il y a deux ans, que ces liaisons ont un mauvais rapport coût/utilité et que les insérer dans



le projet d'agglomération de 2ème génération serait suicidaire en termes de subventions fédérales. Le sens unique à l'avenue de la gare est enfin mis en force. Les mesures d'accompagnements dans les quartiers sont en place. Certes, encore lacunaires elles permettent timidement de regoûter aux plaisirs de rues dans lesquelles la vie sociale et les jeux des enfants peuvent retrouver une partie de leurs droits. Finalement, les réactions négatives liées au sens unique de l'avenue de la gare de Fribourg et la fermeture prochaine du pont de Zaehringen me font penser aux dernières convulsions d'un dragon touché en plein cœur ! Tous ces exemples convergents annoncent des perspectives positives en matière de mobilité dans notre Canton. Cependant, même si les graines semblent lever, elles sont encore bien fragiles. Les travaux à venir pour les arroser, les biner, les protéger et les faire grandir, sans oublier d'en semer de nouvelles, sont dignes d'Hercule » ! Chères et Chers membres, je ne terminerai pas cet éditorial quelque peu optimiste sans vous réitérer, au nom de toute la section fribourgeoise de l'ATE, nos chaleureux remerciements pour votre fidèle soutien. Sans vous, rien ne serait possible. De tout cœur, merci !

Pierre-Olivier Nobs

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 18 mai 2011

Fribourg, Ancienne Gare, salle 010, Gare 3, 19h30

L'Assemblée sera suivie d'une présentation par Madame Corinne Margalhan-Ferrat, Directrice de l'agglomération de Fribourg

19h30 : Assemblée générale.

Ordre du jour :

- Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2010 à Fribourg
- Rapport annuel 2010
- Rapport du caissier 2010
- Rapport des réviseurs 2010
- Approbation des comptes 2010
- Budget 2011
- Élections
- Programme d'activité 2011
- Divers

20h30 : Conférence de Madame Corinne Margalhan-Ferrat avec comme thème « Le projet d'agglomération de deuxième génération: des pistes pour la mobilité douce ? »

Newsletter

Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse: info@ate-fr.ch.

Bulletin de versement annexé

En annexe vous trouverez un bulletin de versement qui vous permet de soutenir l'ATE Fribourg par un don.

Attention : ce bulletin ne sert pas au versement de la cotisation.

NOS ACTIONS

Semaine de la mobilité à Fribourg

En 2004, notre section a organisé la première Semaine de la mobilité à Fribourg, avec la collaboration d'un petit groupe d'associations amies. Six ans plus tard, les partenaires se sont multipliés : WWF, Pro Natura, PRO VELO (comme au début) ; TPF, Groupe e, Frigaz, Agglo et les communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne ; mais encore TCS, CFF, PS, Jeunesse socialiste, Jeunes démocrates-chrétiens.

Grâce à ces nouvelles forces et à l'enthousiasme expérimenté des organisateurs historiques, la manifestation a pris de l'envergure. Sous le titre « Mobilité combinée », l'édition 2010 proposait, entre autre, des cours de conduite cycliste, des essais de deux-roues électriques, des excursions, un atelier de réparation de vélos, des conférences-débats, une campagne d'affichage.

L'ATE Fribourg, qui joue toujours un rôle important de coordination, offrait aux enfants trois ateliers philo ainsi qu'un concours de dessin à Villars-sur-Glâne (le dessin en première page est celui du plus jeune gagnant du concours, Edgard Dupré de Villars-sur-Glâne). Elle a aussi contribué à la rédaction du « Guide de ma mobilité ». Tirée à 40'000 exemplaires, cette brochure, riche d'astuces et d'informations pour se déplacer dans l'agglo dans le respect de la santé humaine et de l'environnement, a été distribuée à toute la population de l'agglo (elle est aussi disponible auprès des administrations communales et aux guichets des TPF). Ce guide saura certainement donner une durabilité aux réflexions entamées durant la Semaine de la mobilité.

Silvia Maspoli Genetelli

Livraisons à domicile par coursiers « électriques » !

Nouveauté exclusive en ville de Fribourg d'ici fin 2011, soit la possibilité de se faire livrer ses courses directement à domicile. Des coursiers chevauchant des vélos à assistance électrique se feront un plaisir de déposer vos achats directement chez vous, pour quelques petits francs. « Manor » et « Coop City » ainsi que tous les commerces inclus dans le centre commercial « Fribourg-centre » prendront volontiers en charges vos cabas. Il est certain que si vous faites vos achats ailleurs, ils auront le fair-play de vous servir. Les coursiers et l'hôtesse du guichet seront des bénéficiaires de programmes de qualification visant la réinsertion professionnelle. Les salaires seront répartis entre l'État, la ville de Fribourg et les commerçants liés au projet. La gestion du personnel, l'infrastructure, la communication, les vélos et leur maintenance sera à la charge de ces mêmes commerçants. Notre section, qui a aussi été active dans le groupe de travail, allouera à ce magnifique projet, les 1000 francs qu'elle offre tous les deux ans pour une réalisation exemplaire en matière de mobilité ! Faites vos courses au centre-ville sans votre voiture évidemment et déchargez-vous de vos cabas. Vous pourrez ensuite flâner dans la ville, léger comme l'air ! Pour terminer, l'ATE espère que ce concept fasse des petits dans notre AGGLO. Nos remerciements particuliers à Monsieur Fabien Noël du service de la circulation de la ville de Fribourg pour son engagement. Sans lui, rien n'aurait été possible !

Pierre-Olivier Nobs

Pédibus

Créée en mai 2010 au sein de la Coordination romande du Pédibus, la coordination fribourgeoise soutient et conseille les Pédibus dans le canton de Fribourg et stimule le développement de nouvelles lignes.

Il y a eu deux campagnes d'information depuis mai 2010. Une campagne en mai/juin auprès des Commissions scolaires et une autre campagne à la rentrée scolaire auprès des responsables d'établissements scolaires.

Suite à ces campagnes, la coordination a ouvert treize nouvelles lignes en 2010 et avec les huit anciennes lignes il y a maintenant 21 lignes Pédibus qui

sillonnent le canton de Fribourg.

Ces lignes rassemblent plus de 134 enfants et 128 parents conducteurs.

Un réseau de partenaires cantonaux a été créé qui englobe des institutions et des personnes actives dans les domaines de la santé de nos enfants et de la sécurité sur le chemin de l'école.

Vigdis Sandoz-Hansen

Section

Secrétariat et Comité. En 2009, trois membres du comité ont démissionné. Elena Strozzi a fait un passage éclair dans le comité, prise par de nombreux autres engagements dont l'arrivée d'un petit dernier. Ulrich Bosshard a assumé presque toutes les tâches, y compris celle de président pendant plusieurs décennies d'engagement au sein du comité. Artisan de notre premier site internet et photographe à ses heures, nous lui devons une belle partie de l'iconographie de la section.

Dans un contexte politique résistant à l'accompagnement des enfants à pied à l'école, Nadya Rohrbach s'est battue pour poser avec succès les premières pierres du Pédibus à Fribourg. Elle a également été active dans l'organisation des premières journées « En ville sans ma voiture », ainsi que dans l'organisation de la Semaine de la mobilité. En plus d'avoir repris l'administration au pied levé, elle a toujours été disponible pour nous faire profiter de ses talents littéraires de traductrice, rédactrice et relectrice !

Le secrétariat a pris ses marques avec les changements effectués fin 2009.

Membres. En 2010, notre section a été encore une fois parmi les meilleures dans le recrutement de nouveaux membres : au 31.12.2010 les membres étaient 2'411. Nous sommes très satisfaits du fait que notre section se développe de plus en plus également dans le sud du canton.

La section de l'ATE Fribourg a perdu en 2010 un membre qui lui était cher et tient à lui rendre hommage.

† **Michel Monney.** Notre ami et fidèle collègue Michel Monney est décédé le 19 octobre 2010, à l'âge de 71 ans, et voilà que notre section éprouve un sentiment de vide. Ancien député et politicien hors pair, bardé d'expériences, de justice et de bonté, il était devenu notre indispensable conseiller. Il s'est battu au sein de notre comité durant près de dix ans, donnant sans compter et remportant de nombreuses victoires. Son engagement restera un exemple et c'est lui rendre hommage que de continuer à nous battre jour après jour et chacun selon ses forces, pour un monde plus respectueux des humains, du vivant et de l'environnement. Notre souvenir attristé et nos pensées émues accompagnent sa famille.

Assemblée générale 2009. L'Assemblée générale a eu lieu le 19 mai à l'Ancienne Gare à Fribourg. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Le bilan a été fait sur la modification de la présentation du rapport d'activité qui pour la première année a été encarté dans le magazine ATE. Suite à ce changement d'importantes économies financières ont été réalisées (2300 francs). Tous les membres du Comité ont été réélus - S. Maspoli Genetelli, P.-O. Nobs, P. Odermatt, B. Rohrbacher - et Simon Tobias Bischof. En 2ème partie de soirée, Monsieur Christian Wiesmann, urbaniste de la ville de Berne et ancien urbaniste du canton de Fribourg, a réalisé une présentation sur la situation en ville de Berne. Riche d'expériences et d'exemples, cette présentation avait de quoi donner quelques bonnes idées aux politiciens présents dans l'assemblée. Avec comme mot d'ordre que les TP doivent être le moteur de l'urbanisation.

Marie-Angèle Poupon

(Pierre-Olivier Nobs pour l'hommage à Michel Monney)

BREVES

Le 17 avril, nous avons tenu un stand lors de **la bourse aux vélos**. Nous avons aussi profité de cet événement très populaire pour distribuer des cartes des itinéraires cyclistes Suisses ainsi que des « slap band ». A noter que cette année une bourse aux vélos aura lieu également à Bulle.

En 2004, dans le cadre du retrait de l'opposition au centre commercial St-Léonard, l'ATE avait convenu par convention que les bénéfices du parking seraient utilisés pour sa promotion par les transports publics. Cette année, nous avons lancé une campagne intitulée :

« **Prenez le bus et gagnez mille francs** ». Toute l'année, vous pourrez lire notre slogan sur le bus de la ligne n°1. Les commerçants du centre quant à eux relayent et complètent l'information. La barrière d'entrée et de sortie du parking est devenue la barrière la plus « futée » du canton. Chaque automobiliste qui entre et qui en sort se retrouve nez à nez avec notre slogan : Pour la contempler, prenez le bus et gagnez mille francs !

Le 3 novembre s'est tenu à Fribourg le **colloque ATE «Le chemin de l'école: une aventure»**. Quelque 160 expertEs (dont deux conseillères d'État, Mme Chassot et Mme Demierre) ont discuté de la façon dont les itinéraires scolaires sécurisés doivent être planifiés et réalisés. Le secret de la réussite tient à une approche globale et à une collaboration de toutes les parties (cantons, communes, écoles, police, planificateurs des transports et parents). Notre section était présente avec un stand.

L'ATE section Fribourg s'est indignée de **l'augmentation des tarifs TPF** enfants jusqu'à 16 ans de 1.30 frs à 2.20 frs (pour 7 arrêts et plus). La commune et l'agglomération ont été interpellées. Par ailleurs, le communiqué de presse de l'ATE et la participation de Pierre-Olivier Nobs à un sujet de

la Télé a permis aux TPF de nous faire connaître leur humour ; en substance : « le tarif n'a pas été augmenté, ... il a été supprimé ». Du pain béni pour le journal de carnaval.

L'ATE Fribourg dispose depuis l'an dernier d'**une page facebook et d'une page Twitter**. La présence de l'ATE sur ces réseaux sociaux permet à l'association d'être encore plus près de ses membres, de les tenir d'avantage au courant de l'actualité et des activités de la section et permet aussi d'interagir avec les jeunes, groupe de population peu atteignable via les supports habituels.

<http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

http://twitter.com/ate_vcs_fr



DOSSIERS POLITIQUES

Consultation publique des plans directeurs partiels :

Ville historique ; Bourg, Auge, Neuveville

En octobre 2010, l'ATE a déposé ses observations dans le cadre de la consultation publique des plans directeurs partiels ville historique Bourg, Auge, Neuveville. De manière générale, notre section est satisfaite par la direction générale du projet. Nous avons profité de cette occasion pour demander davantage de zones piétonnes et plus de zones de rencontres, ainsi que beaucoup moins de stationnement en surface. Nous avons aussi rappelé notre ferme opposition à la création d'un parking sur le pont de Zaehringen comme proposé dans le projet soumis à la consultation.

L'ATE suit de très près ce dossier si important pour l'amélioration de la qualité de vie en ville de Fribourg.

Pierre-Olivier Nobs

Pour nous contacter :

ATE Association Transports et Environnement

Section Fribourg, CP 67, 1701 Fribourg

Tél. : 026/422.29.74

E-mail: info@vcs-fr.ch ou pierre-olivier.nobs@bluewin.ch

www.vcs-fr.ch

Grison bon élève, Fribourg recalé

Suite à la mise en consultation de la loi sur l'imposition des véhicules automobiles, l'ATE a déposé en mars 2010 une prise de position commune avec le WWF. Un résumé de cette prise de position révèle que les avant-projets de loi passent à côté des enjeux écologiques actuels sur deux points. Premièrement, ils sont basés sur l'étiquette Energie/Environnement qui permet à de grosses cylindrées consommant beaucoup de carburant de se retrouver dans les meilleures catégories. Deuxièmement, en matière de fiscalité écologique des véhicules, il faudrait aussi intégrer un système de malus afin que les véhicules les plus polluants et émettant le plus de CO2 soient pénalisés.

Nous avons donc proposé une manière complètement différente de considérer cette problématique en se basant uniquement sur la quantité de CO2 émise par les véhicules, à l'instar de la solution innovante adoptée par le canton des Grisons:

L'ATE et le WWF ont donc proposé de réduire ou de majorer l'imposition en fonction de la quantité de rejet de CO2. Par exemple, l'imposition minimale serait réduite de 80% pour les voitures de tourisme qui émettent de 0 à 115 g/km de CO2. Et l'imposition maximale serait majorée de 80% pour les voitures de tourisme qui émettent 191 g/km de CO2 et plus.

Marie-Angèle Poupon

Nous remercions chaleureusement nos traductrices et traducteurs bénévoles Nadya Rohrbach, Joseph Brügger, Pius Odermatt et Philippe Schultheiss ainsi les relectrices et relecteurs Isabelle Carrel, Gerald Collaud et Raimund Eberhard.

ATA

ATE

VCS

Verkehrs-Club der Schweiz
Association Transports et Environnement
Associazione Traffico e Ambiente

DOSSIERS POLITIQUES

Consultation plan directeur

L'ATE a participé à la consultation sur le Plan directeur cantonal et a pris position. Dans le point «Zones d'activités et politique foncière cantonale», le Canton définit de nouveaux endroits stratégiques qui conviennent le mieux à l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée.

Les propositions en matière d'accès aux zones d'activités et centres commerciaux n'allant pas assez loin, la section cantonale de l'ATE pose les exigences suivantes:

- Bonnes conditions d'accès en TP et pour la mobilité douce.
- Plans de mobilité obligatoires pour les entreprises plus importantes.
- Un concept de gestion des places de parc (c.-à-d. tarification dès la 1ère heure) rendant l'utilisation des TP et du vélo plus avantageuse.
- Complémentarité entre places de parc souterraines et celles en surface pour une utilisation parcimonieuse du sol.

Le Plan directeur cantonal est l'occasion de mettre sur les rails une politique d'aménagement du territoire et des transports durable. Le canton de Fribourg a un gros retard à combler !

Pius Odermatt

Opposition au PAL (plan d'aménagement local)

Le 14 mai 2010, l'ATE s'est opposée au PAL de la commune de Marly. Dans le cadre de cette procédure, la commune essaie notamment de contourner les exigences légales. Marly n'a pas mis à l'enquête son concept de stationnement et s'est contentée de le mettre en consultation publique, contrairement à la commune de Granges-Paccot, par exemple. De plus, la conclusion de ce concept stationnement nous a laissés pantois ! En effet, on peut y lire qu'il ne constitue qu'un catalogue de recommandations à l'intention du Conseil communal ! Vu le retard pris en la matière, l'ATE demande de la commune de Marly qu'elle se dote enfin d'une réglementation stricte, claire et contraignante. La gestion du stationnement constitue la pierre angulaire de toute politique de mobilité. Enfin, nous avons aussi proposé à Marly de tarifier le stationnement dès la première heure pour les centres commerciaux, de mieux intégrer la mobilité douce (principe général de perméabilité piétonne et cycliste) et de rendre obligatoire les plans de mobilité pour les entreprises. Dans le cadre de cette procédure les représentant de la commune ont démontré ni souplesse ni bonne volonté envers les idées défendues par l'ATE. Pour se faire entendre de ce Conseil communal frileux et laxiste l'ATE utilisera tous les moyens à sa disposition !

Pierre-Olivier Nobs

PAL Bulle

Le 1er mars 2010 une délégation de la section ATE-FR a été reçue par le Conseil communal (CC) de Bulle suite à notre opposition à leur plan d'aménagement local (PAL). La délégation a demandé des compléments au règlement communal d'urbanisme (RCU). L'ATE a obtenu du CC de Bulle des engagements importants à nos yeux.

Le CC de Bulle s'est exprimé positivement sur les thèmes suivants :

- Meilleure exploitation du potentiel de mobilité douce piétons et cycles dans le périmètre de la gare et tarification du stationnement de manière à avantager le P+Rail.
- Le principe de plans de mobilité d'entreprises pour les nouvelles entreprises de plus de 30 collaborateurs et pour celles qui demandent des modifications nécessitant une mise à l'enquête.
- Le principe de stations vélos à la gare Bulle, (soit un parking vélos couvert et sécurisé). Malheureusement sans ateliers, la commune de Bulle n'étant pas persuadée de l'utilité d'une telle mesure. Cela changera, à notre avis, dans les années à venir.
- Des vélos en libre-service

Tous les éléments qui précèdent nous ont encouragés à retirer notre opposition.

Benoît Rohrbasser

L'ATEs'engage pour les zones de rencontre et les zones 30

L'année 2010 est une bonne cuvée pour les zones 30. Une nouvelle publication a été réalisée par l'ATE, dans laquelle des exemples parlants sont présentés comme celui de Köniz qui a de quoi faire rougir plus d'une commune fribourgeoise. De plus, cette année, le Tribunal fédéral a confirmé, par son arrêt du 8 septembre 2010, que le 30 km/h sur une route principale est conforme au droit et qu'il contribue à fluidifier la circulation, tout en diminuant le nombre d'embouteillages et d'accidents dus à ceux-ci.

Par le biais de la diffusion de la brochure « Priorité au respect », la section veut promouvoir ces deux types de zones qui ne peuvent qu'améliorer la qualité de vie de tous les usagers de la route.

Cette revue, qu'il est possible de commander gratuitement à l'adresse : info@ate-fr.ch, présente du côté des automobilistes et de celui des adeptes de la mobilité douce, les comportements à adopter dans les zones de rencontre et les zones 30.

Grâce à une bonne collaboration avec la direction de la sécurité et de la justice, cette brochure a été mise à disposition de la police. Nous avons également été en contact avec plusieurs quartiers de la ville de Fribourg et aussi avec des communes qui sont en train de développer de telles zones, comme Granges-Paccot ou encore Attalens. Ce qui a permis à la section fribourgeoise de leur fournir une grande quantité de brochures afin que la population s'adapte au mieux et puisse profiter pleinement des changements à venir.

Marie-Angèle Poupon

Brèves politiques

L'ATE a pu intégrer la **commission cantonale consultative sur l'aménagement du territoire** (CCAT) en 2010.

Nous profiterons à chaque fois de plaider pour une politique d'aménagement qui épargne la terre et qui réduise l'usage de la voiture.

La **commission consultative des transports** (CCT) s'est réunie le 12 avril et le 11 octobre 2010. Parmi les nombreux thèmes abordés le RER-FR a retenu l'attention de la commission et en particulier toutes les modifications à apporter aux infrastructures. La planification de la halte supplémentaire à St Léonard a fait débat. L'ATE a prié la DEE d'examiner la possibilité de desservir le tronçon Bulle – Vevey par les transports en commun.

L'ATE a été invitée à intégrer la nouvelle **commission consultative cantonale sur le développement durable**. L'ATE est très satisfaite que le canton s'engage dans cette voie avec des actions concrètes et va être présente dans cette commission avec la ferme intention d'y défendre les intérêts de la mobilité durable !

